

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 08 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le huit avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqué, se sont réunis à la salle Marianne, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Adeline RUFFIGNAC, Thierry VALLERY, Gwenaëlle FASSEU, Thierry BRIAND, Christine BILLARD, Patrice GARNIER, Cédric HERRERA, Vincent MORISSEAU, Nathalie TOUZET, Marina BONHOMME, Gwenaëlle MORISSEAU, Kristiane COTTIN, Benoît MARIÉ, Christian BONNICHON.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Thierry BRIAND.

Le maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour qui portera sur une demande de subvention pour le festival de la Terre qui se tiendra cette année à Maisoncelles-en-Gâtinais, le dimanche 04 septembre 2022.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

1/APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MARS 2022 :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 11 MARS 2022.

2/ DEMANDE DE SUBVENTION – RÉCRÉ- ACTION :

Le maire donne lecture de la lettre de Madame Cécile DUFLOCCQ présidente de l'association qui a pour but de proposer aux enfants du RPI d'Aufferville, Bougigny, La Madeleine sur Loing et Maisoncelles-en-Gâtinais des cours d'anglais hebdomadaires dispensés par un professeur diplômé. Celle-ci fonctionne le mardi soir par groupe de la Petit Section au CM2 de 17h00 à 19h00 sur la commune de la Madeleine sur Loing.

L'association organise également durant les vacances scolaires des animations.

A ce jour, deux enfants de la commune en bénéficieraient.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'attribuer une subvention de 70€ pour l'année 2022.

3/ DEMANDE DE SUBVENTION – AMICALE SCOLAIRE D'AUFFERVILLE SORTIE SCOLAIRE A BUTHIERS :

Le maire réitère à l'assemblée que la sortie scolaire à Buthiers a été renouvelé pour deux jours sans nuitée :

Le coût de cette sortie s'élève à 2 799€ avec le transport soit 155,50€ par élève.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer la somme de 50€ par élève habitant la commune d'Aufferville, le listing des élèves d'Aufferville devra être transmis à la mairie pour le versement de celle-ci.

4/AMENAGEMENT DU CARREFOUR R52 / R403 :

Le maire rappelle que dans le cadre du développement d'un parc éolien sur la Commune d'ARVILLE, la société GATINAIS III souhaite le passage des convois exceptionnels sur le territoire de la commune et qu'il est nécessaire d'aménager le carrefour de la route de Verteau et la route Nationale.

Ce projet consisterait à l'achat d'une partie de la parcelle A931, afin de pouvoir agrandir ce carrefour. Une rencontre a eu lieu avec le propriétaire, qui a accepté la vente d'une partie de sa propriété avec plusieurs prescriptions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

Accepte l'achat d'une partie de la parcelle avec les prescriptions demandées par le propriétaire qui sont :

- le paiement de 50 000€ concernant l'achat du bien.
- le paiement de l'ensemble des frais notariés liés à la vente.
- le paiement du géomètre pour réaliser l'ensemble des relevés topographique
- la construction d'un mur de séparation,
- le déplacement du compteur d'eau en limite de propriété.

En contrepartie, la commune signera une convention avec la société GATINAIS III pour le financement de ce projet afin de permettre l'aménagement du carrefour pour faciliter le passage des convois d'éoliennes.

Le conseil municipal autorise le maire à engager la procédure, signer la convention et tous autres documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le maire précise qu'une réunion de concertation d'aménagement avec le Département, la société et la commune a été programmée vendredi 22 avril à 11 h00 à la salle Marianne.

5/ ELECTIONS LEGISLATIVES – TABLEAU DES PERMANENCES

Le conseil municipal a procédé à la répartition des bureaux de vote pour les élections législatives.

Le maire confirme la prise en compte du changement de Patrice Garnier, qui sera remplacé par Christian Bonnichon pour la tenue du bureau de vote du dimanche 24 avril 2022 de 16h15 à 18h00.

6/ BUDGET 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 038 467.41	1 038 467.41
Section d'investissement	276 032.58	276 032.58

7/ DEMANDE DE SUBVENTION FESTIVAL DE LA TERRE :

Le maire informe l'assemblée de la tenue du festival de la terre le dimanche 04 septembre 2022 à Maisoncelles-en-Gâtinais. Il s'agit d'une manifestation annuelle, organisé par les jeunes agriculteurs, proposant de nombreuses animations en relation avec l'agriculture.

Cette association sollicite une subvention afin d'organiser cette journée qui devrait accueillir environ 10 000 visiteurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'allouer une subvention de 500€ à l'association.

8/COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Le maire donne à l'assemblée les informations suivantes :

Repas du CCAS du dimanche 03 avril dernier : donne la parole à Gwenaëlle Fasseu : qui informe que la journée était fort sympathique avec l'accueil de 45 convives.

Elle précise la remarquable décoration de la salle autour d'une bonne ambiance et d'un bon repas. Il informe également qu'une remise de médaille et un panier garni a été offert à Michel Marié en tant que membre et citoyen d'honneur, afin de le remercier pour les 32 années de service au sein du CCAS.

Cantine scolaire : les repas ainsi que les services se déroulent très bien. La surveillance demeure compliquée. Notamment avec quatre élèves qui seront exclus une semaine de la cantine scolaire pour leur comportement. Les parents ont été rencontrés en mairie d'Aufferville et avisé par courrier en recommandé de l'exclusion.

Accueil d'une famille Ukrainienne : une collecte de vêtements a été faite, suite à l'accueil d'une famille, arrivée sur la commune. Au sein de cette famille, une enfant a été inscrite à l'école et emprunte le transport scolaire.

Salle des 4 Saisons : la visite de la salle des 4 saisons par la commission de sécurité a eu lieu lundi 28 mars 2022. Un avis favorable sera proposé ainsi qu'un changement de catégorie.

Assemblée Générale du Comité des fêtes d'Aufferville : plusieurs animations sont à venir sous réserve des conditions sanitaires.

1^{er} tour des élections présidentielles : dimanche 10 avril 2022 de 8h00 à 19h00 aura lieu le 1^{er} tour des élections.

Le maire fait un tour de table des conseillers municipaux :

Patrice Garnier :

- Election d'un vice-président au sein du syndicat des ordures ménagères
- Inauguration de la Déchèterie de Château Landon le 13 juin 2022.

Thierry Vallery : la réunion du SMEP a été reportée faute de quorum.

Nathalie Touzet : le SMEP a organisé une réunion thématique concernant la révision du SCOT.

Marina Bonhomme : Syndicat des pompes funèbres vote du budget et en attente de la livraison du nouveau véhicule pour le mois de juin.

Christine Billard : Syndicat des collèges et installations sportives a voté le budget et une augmentation de la cotisation à 1€ a été décidée.

Gwenaëlle Fasseu : informe que les collèges de Souppes sur Loing et Château-Landon ont été lauréats du salon départemental des mini-entreprises. Le collège de Souppes-sur-Loing s'est vu décerner le prix de l'originalité et le collège de Château-Landon s'est vu décerner le Grand prix départemental.

Bruno Moulié : informe le recrutement d'une troisième surveillante pour le remplacement d'un agent actuellement en arrêt-maladie.

Projet pizzeria : suite à la proposition faite aux intéressés, à ce jour, ils ne sont pas revenus vers nous.

L'ordre du jour est épuisé à 00h 10.

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

